

DIRECTIVES DE COMPÉTITION

Finale Coupe Québec GR

22 et 23 février 2025

GYMNASTIQUE QUÉBEC

3737 boul. Crémazie Est, #902, MTL, QC, H1Z 2K4
514-252-3043 / www.gymqc.ca
Personne contact : Josée-Anne Adam
jaadam@gymqc.ca



COMITÉ ORGANISATEUR

RYTHMIK QUÉBEC

Directrice de la compétition : Véronique Bouffard
Courriel : info@rythmikquebec.qc.ca
Site web : www.rythmikquebec.com



LIEU

CENTRE ÉTIENNE-DESMARTEAU

3430 rue de Bellechasse, Montréal, QC, H1X 3C8
• [Lien Google Map](#)

SERVICES AUX ATHLÈTES ET SPECTATEURS

HÉBERGEMENT

Les participants sont responsables de leur propre réservation.

Hôtel Universel Montréal

5000 Rue Sherbrooke Est
Montréal, QC, H1V 1V1
514-253-3365 / [Site web](#)

SERVICE MÉDICAL

Aucun service médical n'est offert sur le plateau de compétition.

FRAIS D'ADMISSION DES SPECTATEURS

À venir!

AUTRES INFORMATIONS

Stationnement disponible en face du Centre Étienne-Desmarteau. Prendre un ticket à l'entrée du stationnement et faire valider le ticket à l'entrée du centre dans les 15 minutes afin qu'il soit gratuit.

HORAIRE ET INSCRIPTION

- **Date limite d'inscription et de paiement : 10 janvier 2025**
- **Date de publication de l'horaire : 24 janvier 2025**
- **Date limite dépôt des musiques et scripts : 24 janvier 2025**
- **Frais d'inscription par athlète :**

Individuel	GR (R2 à R4 ABC, R Ouvert ABC)	63,25 \$
	GR (N1 B)	52,00 \$
	GR (N2 ABC, N3 ABC, N4 AB)	143,00 \$
	GR (N4 C, N5 ABC, N6 ABC, Nov, Pré-JR, JR, SR)	152,25 \$
Groupe	GR (Régional)	47,25 \$
	GR (Provincial et National)	47,25 \$
Entraîneur		00,00 \$

- **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la date limite d'inscription** (facturés par GYMQC) : **50 \$** / athlète jusqu'à concurrence de **250 \$**
- **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la sortie de l'horaire** (facturés par GYMQC) : **100 \$** / athlète jusqu'à concurrence de **500 \$**
- **Frais de retard pour inscription tardive d'un entraîneur à moins de 5 jours ouvrables avant le 1^{er} jour de compétition** (facturés par GYMQC) : **50 \$** / entraîneur
- **Frais de retard pour inscription tardive d'un entraîneur à moins de 24 heures avant le 1^{er} jour de compétition** (facturés par GYMQC) : **100 \$** / entraîneur

MODALITÉS DE PAIEMENT ET PROCESSUS D'INSCRIPTION

1. Inscription :

- a. **R2 et plus** : Tous les clubs devront s'inscrire via [KSIS](#).
- b. Après la date limite d'inscription, vous devrez écrire à inscription@gymqc.ca si vous souhaitez ajouter des inscriptions supplémentaires ou effectuer des modifications aux inscriptions.

2. Paie ment :

- a. Le paiement des inscriptions devra se faire :
 - Par chèque : Libellé au nom de « Rythmik Québec » et doit être retourné à l'adresse suivante: 3430 rue de Bellechasse, Montréal, QC, H1X 3C8.
 - Par virement bancaire : Transit = 30261 Institution = 815 Folio = 087746
 - Par virement électronique :
 - Courriel : comptable@rythmikquebec.qc.ca
 - Mot de passe : gym

3. Jusqu'à la date limite d'inscription, les clubs pourront faire des modifications à leurs inscriptions sans frais.

4. Après la date limite d'inscription et après la sortie de l'horaire, les pénalités décrites dans cette directive seront appliquées.

ANNULATION (partie 1 de 2)

- Pour obtenir un remboursement, un club doit envoyer, au comité organisateur (info@rythmikquebec.qc.ca) et à Gymnastique Québec (inscription@gymqc.ca), une demande écrite ainsi que les pièces justificatives motivant les raisons de cette demande de remboursement.
- Aucun remboursement ne sera accordé si les pièces justificatives ne sont pas déposées dans un délai de 24 heures avant le début de la 1^{er} journée de compétitions.
 - Pour être acceptée, toute demande de remboursement devra obligatoirement être accompagnée d'un papier médical décrivant la nature de la blessure justifiant le retrait de la compétition. Les pièces acceptées sont les suivantes :

ANNULATION (partie 2 de 2)

- Un certificat médical provenant d'un médecin ;
 - Une attestation de blessure provenant d'un physiothérapeute membre de l'Ordre des Physiothérapeutes ;
 - Une attestation de blessure provenant d'un thérapeute du sport membre de l'Association Canadienne des Thérapeutes du Sport.
- GYMQC se réserve le droit de vérifier que le professionnel en question est membre de l'association ou de l'ordre demandé, et de refuser qu'un comité organisateur effectue le remboursement en cas de manquement.
 - Aucun remboursement ne sera accordé si les pièces justificatives sont datées de plus de 7 jours.
 - Le comité organisateur doit OBLIGATOIREMENT accepter toute demande de remboursement respectant les points ci-haut.
 - Si une demande de remboursement ne respecte pas les points ci-haut, le comité organisateur est libre de tout de même prendre la décision d'effectuer un remboursement, s'il le désire.

SERVICE AUX ENTRAÎNEURS ET OFFICIELS

ENTRAÎNEURS

Des collations seront offertes aux entraîneurs sur le plateau de compétition.

OFFICIELS

Repas : Offert sur le site de compétition.

Hébergement : ***Hôtel Universel Montréal***
5000 Rue Sherbrooke Est
Montréal, QC, H1V 1V1